

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES H0, H1, H1V, H2, H2V, H2V, HC - ESSAIS

Public concerné :

Personnel chargé d'assurer des opérations d'ordre électrique : travaux, mesures, vérifications, essais, ou autres opérations sur des installations électriques en HTA.

Pré requis :

- Savoir lire, écrire et parler la langue française.
- Avoir suivi une formation à la Préparation à l'Habilitation Electrique en Basse Tension et Haute Tension.
- Savoir différencier les grandeurs électriques.
- Savoir identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
- Savoir identifier les équipements électriques dans leur environnement.
- Savoir lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- Se munir de sa tenue de travail et de l'ensemble de ses Équipements de Protection Individuelle (EPI) électriques.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Armoires électriques pédagogiques, moyens de prévention, de protection associés, supports de formation formateur et stagiaire, exercice d'auto-positionnement, études de cas et mises en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type (ou platine exercice HTA). Formateur diplômé et expérimenté dans le domaine et qualifié selon les critères de la NF C 18-510.

Durée et nombre de stagiaires :

0.5 jour : la session en inter-entreprises se déroule l'après-midi de 13h00 à 16h30.

Nombre de stagiaires : nous consulter.

OBJECTIFS :

- Identifier une situation à risques
- Prendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité de la NF C 18-510

CONTENU :

A la fin de cette formation le stagiaire sera capable de :

Module H1, H1V, H2, H2V, H2V essai

Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièce nue sous tension, Préciser le rôle du charge de consignation et du chargé d'exploitation électrique, Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension, Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux, Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension, ainsi que les autres documents associés, Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux, Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail et Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

Module HC

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux, Décrire les opérations de consignation et les documents associés et Décrire un régime de réquisition.

SUIVI ET EVALUATION :

Evaluation des connaissances théoriques (Questionnaire à Choix Multiples) et pratiques (critères d'observation).

Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.